

Les Angles

Breches

FEUILLE

SANGENAY

Saint Révérien

INFORMATIONS COMMUNALES



DECEMBRE 2009

N° 11

Joyeux



NOËL



Merry
Christmas

Bonne
Année



2010

and a
Happy New Year



Editorial du Maire

Voici revenu le moment de m'adresser à vous par l'intermédiaire de ce bulletin municipal dont la parution entame cette année sa deuxième décennie.

L'année dernière je promettais de maîtriser au mieux la pression fiscale. Ce fut chose faite pour les taxes communales. Par contre, il n'en fut pas de même pour les autres (département - ordures ménagères, etc...), d'où une hausse importante de l'ensemble.

Après avoir comprimé au maximum le budget de fonctionnement, nous sommes parvenus à programmer plus d'investissements que promis (aménagement du commerce, Columbarium, plaques et numéros des rues, etc...) sans pour autant négliger l'entretien de notre patrimoine.

Si de meilleures conditions physiques rapidement retrouvées me le permettent, je tâcherai de conduire de façon identique les projets de l'année à venir, toujours dans le respect des intérêts du contribuable. (Projets non définis à ce jour)

En cette fin d'année je tiens une nouvelle fois à remercier toutes celles et ceux qui tentent de s'investir pour le bien de la collectivité, sans forcément obtenir chaque fois satisfaction.

Merci également à l'ensemble du personnel communal pour le dévouement et la compétence de chacun dans le domaine qui est le sien.

Cette fin d'année voit le remplacement de Monique Boiché, notre secrétaire, faisant valoir ses droits à la retraite, par Laurence Kus qui nous vient de la Collancelle. Aussi mes vœux de joie et de réussite les accompagnent dans leurs nouvelles attributions.

Cette année encore nous avons eu à regretter le départ de plusieurs de nos concitoyens ; en contre partie, c'est avec plaisir que nous en avons accueilli de nouveaux. Aussi à ces derniers je souhaite la bienvenue, ainsi qu'une rapide intégration.

Et à vous tous, mes chers concitoyens, au nom de la municipalité, mais aussi en mon nom personnel, je vous dis « **Bonne et heureuse année 2010 et bonne santé** »



Paul NANDROT

INFORMATIONS GENERALES

Ouverture de la Mairie

Lundi 14h/18h
Mercredi 08h/12h
Vendredi 17h/19h

☎ : 03.86.29.63.28

Fax : 03.86.29.08.79

Email : mairie.saint-reverien@wanadoo.fr



Votre équipe municipale 11 membres

Maire : Paul Nandrot
1^{er} Adjoint : Liliane Van Parys
2^{ème} Adjoint : Gérard Thionnet

Par ordre alphabétique

Maryvonne Burel - Nicolas Dhé - Guy Fornas -
Pierre Labonde - Philippe Le Bras - Dominique Maupou -
Jean Paul Poncié - Joël Save

RAPPEL des COMMISSIONS

TRAVAUX :

Ph. Le Bras - N. Dhé - JP Poncié - J. Save

CHEMINS / CIMETIERE :

P. Labonde - Ph. Le Bras - JP. Poncié - J. Save

BOIS/FORET :

N. Dhé - Ph. Le Bras - J. Save - G. Thionnet

FLEURISSEMENT :

M. Burel - N. Dhé - G. Fornas - D. Maupou

FETES & CEREMONIES :

M. Burel - G. Fornas - D. Maupou - G. Thionnet - J. Save

S.I.A.E.P. :

G. Fornas - M. Burel

S.I.E.E.N. :

J. Save - G. Thionnet

SITS ST- SAULGE :

J. Save - JP. Poncié

Syndicat Mixte de la Région de Corbigny (SMRC) :

Ph. Le Bras - Suppléante : L. Van Parys

S.I.V.S/ BEUVRON :

L. Van Parys - M. Burel
Suppléants : Ph. Le Bras - D. Maupou

COMMUNAUTE de COMMUNES

D. Maupou - P. Nandrot -

Suppléants : G. Thionnet - L. Van Parys

EXPLICATION DES SIGLES EMPLOYES

S.I.A.E.P. Syndicat Intercommunal d'Aménagement des
Eaux Potables

S.I.E.E.N. Syndicat Intercommunal d'Energie,
d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre

S.I.T.S. Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires
St Saulge

S.I.V.S. Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

S.M.R.C. Syndicat Mixte de la Région Corbigeoise
(déchetterie/ordures ménagères/chantier de réinsertion, etc...)

Budget 2009

Budget primitif : 249 650 €

⇒ Budget de fonctionnement : 167 416 €

⇒ Budget d'investissement 82 234 €

Voir aperçu budget page 4

Conciliation de Justice

Mme Denise Pointud-Deত্র

Règlements de litiges entre particuliers

Sur rendez-vous :

Mairie de Brinon

Mairie de Saint-Révérien

☎ 03 86 29 64 00



Aperçu des grandes lignes du budget

Fonctionnement et Investissements confondus

DEPENSES

Bois (entretien etc...) (frais de garderie)	1 857
Travaux (bois et forêt)	4 000
Divers (réceptions - eau - EDF - téléphone - fournitures - primes assurances - maintenance, etc.)	39 500
Aménagement des rues	6 000
Columbarium	7 000
Bâtiments Communaux	14 000
Multi-services	14 000
Voies & Réseaux	
revêtement rte les Angles	3 000
Indemnités aux élus	9 500
Frais de personnel (Traitement & charge)	39 000
Contribution aux organismes de regroupements (24 700€)	
Entretien éclairage public	3 000
Chantier d'insertion	1 150
Syndicat Aménagement du Beuvron	840
Ecole (<i>regroupement pédagogique</i>) <i>Guipy- Pazy-St Révérien</i>	15 300
C.E.G. St Saulge	2 710
S.D.I.S. (Pompiers)	9 790
Subv. à diverses Associations	1 500

RECETTES

Divers remboursements	6 000
Remboursement assurance dégâts tempête	6 000
Indemnité postale	9 100
Subventions :	
D.C.E. (<i>dotation cantonale d'équipement</i>)	5 150
Etat : Néant	
Location Immeubles	15 000
Vente coupe bois (estimée 25 000€) invendue	
+divers produits forestiers	2 000
Dotations diverses (<i>DGF, etc...</i>)	47 000
Contributions directes :	
T. habitation	13 709
T. Foncière - bâti	10 169
T. Foncière - non bâti	14 625
T. Professionnelle	1 031
	39 534
T. Additionnelle droit de mutation	6 000
Allocations compensatrices	6 500
Emprunt	15 000
Excédents de fonctionnement capitalisés	34 800



LA POSTE



Point poste au rez de chaussée de la Mairie

Vous pouvez acheter :

Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrées (par lots), colis pré-affranchis.

Déposer votre envoi postal déjà affranchi.

Retirer vos lettres recommandées ou vos colis.

Effectuer des retraits en espèces (pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités) (retraits limités à 300 € par périodes de 7 jours consécutifs et par compte)

Ouverture : Horaires d'ouverture de la mairie + le mardi matin de 9h à 11h

ECOLE

A B C



Notre institutrice :

Melle **Nathalie Vesin**, en congé maladie, est remplacée, jusqu'à son rétablissement que nous lui souhaitons rapide, par Mme **Anne Claudine Neveu** (rattachée à l'école de St-Saulge)

Nombre d'élèves : **16**

- ⇒ CP 7
- ⇒ CE1 9

Projets :

- Piscine - Théâtre, etc... à définir

Cette année, les enfants feront des dessins pour l'élaboration de cartes postales qui seront vendues en fin d'année à la place des calendriers traditionnels.

Le personnel

Une employée de vie scolaire (travaux administratifs surveillance des enfants)

Travaux à l'école :

- pose d'un chauffe-eau et d'un évier dans la classe pour les travaux pratiques (peintures, dessins, etc...)

LECTURE



A la mairie, une bibliothèque (*Bibliobus*) est à la disposition des personnes intéressées.

Jours et heures d'ouverture de la Mairie.



ASSOCIATION PRESENCE DE SAINT REVERIEN

Affiliée à la Fédération des Sites Clunisiens



Présidente : Denise Pointud-Detraz

Secrétaire : Maryvonne Burel

Trésorière : Liliane Van Parys

Déléguée aux relations avec les adhérents :

Nicole Prunevielle

L'implantation actuelle du village de Saint Révérien ne remonte qu'au XII^{ème} siècle, lorsque la grande Abbaye de Cluny se fit remettre le modeste prieuré Bénédictin situé en lisière de la forêt recouvrant l'ancienne ville Gallo-Romaine, près du champ des Martyrs.

Jusqu'à cette date, les quelques habitants groupés près de ce monastère, utilisaient uniquement à des fins agricoles l'éperon situé en contrebas en direction de l'Est.

Ils y accédaient par un sentier dont le tracé correspond à une petite largeur de la rue actuelle de Brinon.

Ce chemin, qui desservait les cultures, aboutissait à la voie de circulation longeant le rebord du plateau.

Cette voie était le seul chemin vers le sud reliant à ce qui avait été l'antique voie Romaine.

C'était la rue actuelle dite « de la Malette », la plus ancienne rue de ce qui devait devenir le village des serfs du prieuré Clunisien.

Se raccordant à elle, *certainement*, un chemin, combien pierreux, venait en contrebas de Pazy et de Brèches, dont il reste une section, et qu'empruntèrent les Pèlerins de Compostelle bien plus tard.

En ce début du haut moyen-âge et du bas-empire, il n'y a aucun moyen *et aucun intérêt* à ouvrir des voies de communication supplémentaires à des envahisseurs potentiels.

Il reste aux habitants ce chemin, qui est bien loin de s'appeler « de la Malette » et qui est leur seule sortie aménagée ; en effet, elle file tout droit se raccorder à l'antique voie Romaine, sa pente est très forte dans sa partie basse et seuls les cavaliers aguerris et les piétons devaient pouvoir l'emprunter.

La partie haute semble avoir été considérée comme importante ; en effet, selon la coutume de cette époque, *issue des romains*, le tracé était, sur son accotement-est, jalonné de tombes. Ces tombes, qui avaient du être recouvertes par des remblais, furent effacées de nouveau de la mémoire collective par les travaux du Prieuré de Cluny lors de l'édification de ses bâtiments agricoles. C'est ainsi, qu'au milieu du XIX^{ème} siècle fut exhumé, lors de la plantation d'un arbre derrière le mur actuel qui borde cette rue, un sarcophage dont le couvercle avait été brisé.

La rue de la Malette, ne doit son nom qu'ultérieurement à la création de la Malle poste, quelques siècles plus tard.

Au XV^{ème} siècle, elle du quitter la partie pentue de son tracé, pour rejoindre la rue de la Fontaine sur sa droite. Elle suit, en effet, dans son tournant le tracé d'un mur de défense édifié au moment de la guerre de 100ans, par le prieur. Elle longe les jardins à l'arrière des maisons construites en face des bâtiments conventuels et débouche rue de la Fontaine sans, pour autant, que tous les chariots puissent tourner à droite facilement, mais cela permit une circulation plus aisée pour sortir du village.

C'est ainsi, que lorsque fut créé le service régulier de la Malle poste, *des siècles plus tard*, le postillon en provenance du sud, empruntait la rue de la Fontaine, tournait sur sa droite pour rejoindre le relais qui a disparu, puis remontait sur sa gauche jusqu'au champ de foire.

La rue centrale, principale du village n'existait pas encore, c'était plutôt une grande place, avec son puits indispensable. Il n'y débouchait que deux rues, *plus ou moins boueuses*, que pouvaient emprunter les voitures à chevaux et les tombereaux, à savoir : l'ancien chemin descendant du champ St-Paul et la rue de la Malette.

Un autre chemin, dit « **rue de la Fontaine** », fut tracé lors de la création du prieuré Clunisien pour permettre aux pèlerins et aux processions religieuses de se diriger vers la Fontaine Sacrée.

Il n'y avait pas encore eu les bouleversements qui seront causés au centre historique de St Révérien, lors des aménagements déclenchés par le percement des routes au milieu du XIX^{ème} siècle.

La révolution, elle-même, n'avait rien modifié.

C'est ainsi, qu'en sortant de la rue de la Fontaine en direction du centre du village, on ne pouvait que déboucher sur la halle édifiée par le prieuré.

Elle avait été implantée en travers du tracé actuel de la route départementale.

Cette halle était, *paraît-il*, superbe et importante.

Elle est citée dans les écrits du XVII^{ème} siècle, mais elle n'a pas su émouvoir les instances préfectorales du milieu du XIX^{ème}.

Les routes de Nevers, Brinon et Corbigny ne seront percées qu'au milieu du XIX^{ème} siècle.

Il faudrait un chapitre entier pour évoquer les changements apportés à cette occasion et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, non seulement la toponymie du village en fut changée, mais par contre-coup beaucoup de bâtiments furent détruits, beaucoup d'autres furent modifiés ou nouvellement édifiés.

Des rues, comme celle de Prémercy ou Brinon, prirent de l'importance, la nouvelle route de St-Saulge fit délaisser l'ancienne route de la Croix de Troncay.

La continuité de la route principale de Corbigny donna plus d'importance aux terrains situés à la sortie du village.

Il y a donc, actuellement, davantage de demeures datant du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, dont certaines furent construites sur des soubassements de l'époque médiévales.

Restent les deux plus anciennes rues dans leurs tracés originels :

La rue de la Malette, datant au moins du III^{ème} siècle, avec sa partie sud dénommée « **Chemin de la Vigne** » et son tracé complémentaire du XV^{ème} siècle. Cette rue devait porter une autre appellation dans le lointain de son existence.

La rue de la Fontaine : du XII^{ème} siècle, toujours ainsi nommée, n'a pas changé dans son tracé primitif à partir du centre, mais elle était moins longue, ce qui explique la largeur actuelle de sa partie sud tout à fait différente. Elle dut subir des travaux de sous-sol au XIX^{ème} siècle, lors de l'implantation de la route départementale.

Mais cette époque est une autre histoire....

Denise Pointud-Deiraz
« *Présence de St-Révérien* »

L'ASSOCIATION

L'association ne vit pas que dans le passé architectural, un de ses buts est également la maintenance du patrimoine quel qu'il soit. Or, lorsqu'il a été évoqué, ici, l'an dernier l'histoire de la Déesse Raison, nous ne pensions pas encore devoir le faire.

Pourtant, à la fin du mois de mars de cette année, il a fallu constater que la tempête avait fait chuter une des trois stèles de la tombe de Jeanne Droit, celle de ses enfants.

L'ensemble avait d'ailleurs souffert.

Ce spectacle, désolant, ne pouvait que nous interpeller, il était nécessaire d'intervenir.

La stèle, elle-même n'était pas brisée, seule sa croix avait été cassée et fut mise de côté pour réparation ultérieure, ainsi que les barres de métal délimitant la concession.

Il y avait donc urgence, remettre en place la stèle.

Il est important de souligner la réponse favorable spontanée de M. Cario au nom de la Camosine, qui prit en charge cette réparation.

L'entreprise intervenante consolida, par la même occasion, la base de la stèle de la Déesse Raison.

Notre Association ne peut que remercier vivement la Camosine, qui est également attachée à la maintenance des tombes anciennes, quand bien même personne n'y dépose de bouquet pour devoir en justifier la continuité. Hors, ce qui est le plus important, ce sont les tombes qui perdurent pour maintenir le souvenir de ceux et celles qui ont fait l'histoire d'un village. Quelques fois, leur mérite, leur notoriété, leur talent, ont dépassé les frontières de la région, à l'insu des habitants actuels. Il convient de ne pas les faire tomber dans l'anonymat en conservant leurs tombes.

Il y en a encore à Saint Révérien, dont l'inventaire a commencé.



Le COMITE des FETES

Présidente	Nicole Douin
Vice-présidente	Agnès Dhé
Secrétaire	Françoise Genermont
Vice-secrétaire	Thierry Legras
Trésorière	Isabelle Smal
Vice-Trésorière	Sandra Halard



Pour terminer l'année 2008, un accueil chaleureux a été réservé au Comité des Fêtes lors de la distribution des chocolats aux anciens, il devrait en être de même pour 2009.

. En janvier la galette des rois a rassemblé quatre vingt Personnes, la fève gagnante et le panier garni ont fait des heureux.

. En mars, le concours de belote a vu s'affronter 64 participants dans une ambiance conviviale

. Pour le dimanche Pascal, un concert a été proposé par 2 formations dans le cadre remarquable de l'église

. Le repas de pré-brocante du 25 juillet a été un succès et, la brocante du 26 juillet a vu de nombreux exposants – promeneurs – qui ont su apprécier les animations et la restauration, le tout, sous un soleil radieux.

. En octobre, le concours de belote, préparé avec soins, (*lots attrayants – restauration copieuse*) n'a vu que peu de participants = **un FLOP** !

. Le repas « **choucroute** » du 21 novembre a été annulé faute de réservations suffisantes.

. Le 19 décembre : Goûter des enfants prévu comme l'an passé.

Le Comité des Fêtes vous présente tous ses vœux de bonheur et santé pour 2010.

Nicole Douin



Concours de belote - mars 2009



Le CULTE

M. le Curé Evariste Hitayezu

Presbytère

Clamecy

☎ : 03.86.27.26.25

Courriel : evahita@wanadoo.fr



LE MOT DU PERE EVARISTE

L'an dernier, nous nous sommes donnés deux consignes : prendre les vrais moments de nous préparer intérieurement pour accueillir la naissance en nous du Sauveur. Participer à la messe de Noël pour accueillir le Fils de Dieu avec tous les chrétiens de l'univers !

Encore une fois de plus, à l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, je souhaite renouveler cet appel important pour le bien de notre santé spirituelle !

Un peu partout autour de nous, ça sent Noël et le Nouvel An. Les rues commerçantes sont déjà illuminées et étalent partout leurs vitrines alléchantes. Les dindes sont prêtes à être plumées. Dans de nombreuses maisons, les sapins de Noël ont déjà trouvé leur place. Les cadeaux sont achetés et parfois mêmes déjà donnés afin de ne pas trop faire patienter les pauvres enfants - ils risqueraient d'être frustrés par une trop longue attente. Les crèches sont déjà installées et il arrive que l'enfant Jésus soit déjà en place et que les chameaux des rois mages soient arrivés en avance. C'est bien tout ça ! Mais, pensez-vous à votre vie intérieure au milieu de ce tohu-bohu ? Comme l'an passé, je le redis : *un livre a beau avoir une belle couverture, c'est son contenu qui est important* ! Ne laissons pas étouffer le fabuleux Mystère de Noël, sous les tonnes de dindes, de foie gras, de boudins blancs ou de cadeaux, Ne nous laissons pas éblouir, par les guirlandes de lumière multicolores, les néons scintillants des grands magasins et les vitrines attrape-nigauds. Ne nous laissons pas emporter par la frénésie des jeux new-look, par le dernier supergame japonais. Ne passons pas à côté de l'essentiel. Vivons un vrai Noël !

Vivre un bon Noël, c'est se placer humblement devant l'inouï de Dieu : Dieu vient chez nous ! Dieu vient chez nous pour que nous allions chez Lui ! Dieu devient homme pour que l'homme devienne Dieu ! Alors, prenons des vrais moments d'intimité avec Lui ! *L'abondance de prières ne nuit pas !*

Moi, me disait quelqu'un, j'opte sans hésiter pour un service total de mes frères et pour l'action la plus efficace possible, mais j'écarte « ce mythe » d'une soi-disant conversion avec Dieu que les chrétiens appellent la prière ! La question se pose : faut-il prier ? Faut-il agir ? Qu'est-ce qui est le plus important ? La réponse s'impose. Il faut, être à la fois priant ou agissant, tantôt l'un, tantôt l'autre. Il faut aimer la prière autant que l'action. Il ne s'agit pas de remplacer le travail par la prière, mais d'arrêter le travail de temps en temps, pour la prière !

Pourquoi donc prier ? Pour ne pas s'absenter de l'essentiel, pour ne pas habiter machinalement notre existence. Grâce à la prière, il nous est possible d'ouvrir les yeux, le cœur, les mains sur l'essentiel que nous risquons toujours d'oublier ! Oui, Prions pour qu'à la venue du Fils de l'homme - pas seulement à Noël ou la fin de notre vie, mais à chaque instant de notre existence - nous soyons digne de paraître debout devant Lui ! *Un homme avertit en vaut deux ! Une femme avertit...en vaut quatre !* Ne passons donc pas à côté de ce mystère étonnant. Vivons ces moments importants dans la prière et le service de nos frères et sœurs ! Et après nous être sérieusement préparés intérieurement, nous pourrions vivre dans la joie et l'allégresse, la messe de la Nuit de Noël, le 24 décembre, à 20h00 à **Saint Révérien** et la messe du jour de Noël à **Brinon** à 9h30 ou à **Tannay** à 11h00 ; toujours le 25 décembre, cette fois-ci 2009 !

Puisse cette préparation raviver en vous la joie de la rencontre du Sauveur, et vous donner d'en témoigner auprès de ceux que vous rencontrerez à Noël et au Réveillon !

A tous, bonnes fêtes !

P. Evariste

Organisations des chants (harmonium...)

⇒ Mme Bernadette Verrier (*les Bordes*)

Tous les mois paraît un journal :

Le Messager de l'amitié

Lien inter paroissial entre Brinon, Tannay, Montceaux-le-comte et Saint Révérien.

S'adresser au presbytère : ☎ 03.86.27.26.25

Eglise (romane du XIIème)

ouverte tous les jours de
09h00 à 19h00

Messe tous les mercredis :

En hiver - 17h30

En été - 18h00



UNE VEILLEE DE NOËL SERA CELEBREE

LE
24 DECEMBRE
A 20H00





"CANTICORUM"



CHORALE CANTICORUM

La chorale CANTICORUM ne cesse d'évoluer, après les chants religieux, profanes et les gospels elle s'initie aux chants médiévaux. Au cours de cette année 2009, avec l'arrivée de Marie-Pierre et David (notre jeune soliste des chants clunisiens) deux nouvelles voix ont intégré la chorale.

En effet cet été son répertoire s'est enrichi de nouveaux chants venus du moyen âge à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'Abbaye de Cluny. Ce millénaire a été fêté dignement avec trois concerts : à Saint Révérien, La Charité sur Loire et enfin à Cluny. A cette occasion, les choristes se sont vêtus en costumes médiévaux (exécutés par les mains féminines).

D'autres concerts ont été offerts :

- | | |
|-----------------|--|
| Le 09 mai | à Corvol d'Embernard, |
| Le 21 juin | à Brinon-sur-Beuvron, |
| Le 02 août | à Vitry Lâché, |
| Le 05 septembre | à Saint Révérien, |
| Le 06 septembre | à La Charité sur Loire, |
| Le 13 septembre | à Cluny, |
| Le 25 octobre | à Héry, |
| Le 27 novembre | à Germenay, |
| Le 23 décembre | à La Vennerie |
| Le 24 décembre | à Saint Révérien pour la
veillée de Noël. |

CANTICORUM a également participé à de nombreuses cérémonies religieuses : baptêmes, obsèques, grandes fêtes ainsi que de nombreux mariages, célébrés hors de notre paroisse.

Nous nous réunissons chaque semaine pour chanter tous ensembles pour notre bonheur et avec toujours autant de plaisir.

Je terminerai en exprimant le souhait que formule les membres de la chorale : que dure la joie qu'ils partagent avec le public qui lui fait l'amitié de venir l'écouter et l'encourager.

Maryvonne BUREL



Joyeux Noël

Bonne & Heureuse Année 2010



Jeunesse sportive de Saint Révérien

DIRIGEANTS

Président : Michel Gibki
Vice-Président : Michel Merle
Trésorière : Denise Gibki
Trésorier adjoint : Bruno Verrier
Secrétaire : Didier Gresle
Secrétaire adjoint : Sébastien Rouille



BUREAU. Les dirigeants ont été reconduits dans leurs fonctions.



Lors de l'Assemblée générale de juin, les membres du club ont renouvelé leur confiance à l'équipe de dirigeants actuels

Cette année, seule une équipe sénior a été engagée pour la saison 2009/2010 avec 18 joueurs.

Le manque de dirigeants et de joueurs ne nous a pas permis d'engager une deuxième équipe.

Les dirigeants et les joueurs de la J.S.S.R gardent le moral et essaient de faire vivre au mieux le club de Football de la commune de Saint Révérien.

Merci aux habitants de la commune qui réservent toujours un accueil chaleureux à nos joueurs, lors de la distribution des calendriers.

**Le Président,
ses dirigeants et ses joueurs**

**vous souhaitent
une
bonne et heureuse année**



2010

CALENDRIER DES MATCHES DE LA J.S.ST REVERIEN

SAISON 2009/2010



J.S.ST REVERIEN : Saison 2009 / 2010

3^{ème} division : Poule 1

Date	Heure	Rencontre	Score
13.09.09	15h00	ST REVERIEN – ALLIGNY ST AMAND (B)	
20.09.09		Coupe Conseil Général	
27.09.09	13h00	CLAMECY (C) – ST REVERIEN	
04.10.09		Coupe Conseil Général	
11.10.09	15h00	ST REVERIEN – SUD LOIRE ALLIER (B)	
18.10.09		Coupe Conseil Général ou Coupe du District	
25.10.09	13h00	VAUZELLES (C) - ST REVERIEN	
01.11.09	15h00	ST REVERIEN – GARCHIZY (C)	
08.11.09	15h00	ST REVERIEN – CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (B)	
15.11.09	15h00	ARQUIAN - ST REVERIEN	
22.11.09	15h00	ST REVERIEN – NEUVY	
29.11.09	13h00	ST SAULGE (B) - ST REVERIEN	
13.12.09	15h00	ALLIGNY ST AMAND (B) – ST REVERIEN	
20.12.09	15h00	ST REVERIEN – CLAMECY (C)	
24.01.10		Coupe Conseil Général ou Coupe du District	
07.02.10	15h00	SUD LOIRE ALLIER (B) – ST REVERIEN à ST PARIZE LE CHATEL	
14.02.10	15h00	ST REVERIEN – VAUZELLES (C)	
28.02.10	13h00	GARCHIZY (C) - ST REVERIEN	
07.03.10	13h00	CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (B) - ST REVERIEN	
14.03.10	15h00	ST REVERIEN - ARQUIAN	
28.03.10	15h00	NEUVY - ST REVERIEN	
11.04.10	15h00	ST REVERIEN - ST SAULGE (B)	

PS : Les horaires sont donnés sous réserve. A vérifier dans le Journal du centre du vendredi – Convocations.

EN CAS D'ABSENCE – Je préviens : MICHEL au 06.07.52.51.92 ou DIDIER au 06.87.92.49.71



Association créée en 1994

Président : Nicolas Dhé

☎ 06 26 10 91 00

Vice-président : Claude Dubas

Secrétaire : Jean Bonoron

Trésorier : Patrick Hérouard

La chasse au bois, sur la commune de Saint Révérien, est inscrite à l'office des forêts.

Cette association loue, 110 hectares dont 10 en réserve : repris par une demande, auprès des chasseurs, en actions.

Location : 779,08 euros par an
15 actionnaires officiels, commune et extérieurs

Tableau de chasse :

3 chevreuils ; 3 sangliers par an (*gérés par l'Office des Forêts et la fédération des chasseurs de la Nièvre*), 6 renards.

4 sangliers indifférenciés en demande corrective en décembre après commission.

La 2^{ème} attribution courant décembre en fonction du cheptel existant sur le territoire et en fonction du tableau réalisé et des dégâts aux cultures.

Bracelets payants à retirer à la Fédération.

Les parties de chasse
samedi – dimanche – jours fériés :
pour le gros gibier
6 chasseurs minimum.
15 battues l'année.

Repas de fin d'année

courant mars/avril (à définir)

Nicolas Dhé

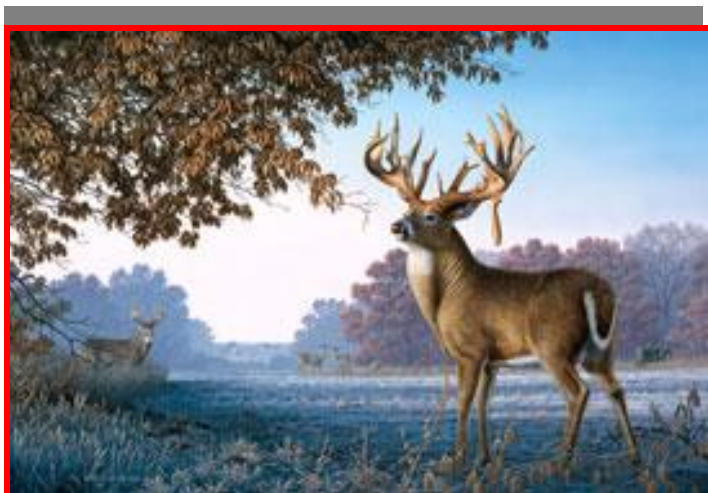


Bonne Année

2010



Joyeux Noël





Le Centre de Première Intervention (**CPI**) est intervenu à 52 reprises au cours de cette année, dont 22 effectuées sur la Commune de Saint Révérien.

Les sorties se décomposent ainsi :

- 23 secours à victimes
- 2 feux de cheminée
- 4 accidents de la circulation
- 14 bâchage (*toiture*)
- 1 feu de matériel agricole
- 1 feu de fourrage
- 1 ceinture de contention
- 1 opération diverse
- 5 nids d'insectes

Le Caporal/Chef, Laurent FLUDER a reçu la médaille d'argent des Sapeurs-Pompiers pour 20 années d'ancienneté.

Le Sapeur Florian GENERMONT a effectué sa mutation pour le CS de Corbigny, l'effectif est désormais de 12 personnes.

La sirène du village s'est tue en fin d'année, suite à l'informatisation de notre système d'alerte.

J'ai, pour ma part, été promu au grade de Major depuis le 1^{er} juillet 2009.

Major Joël Save
Chef de Centre



Les Sapeurs Pompiers vous souhaitent, à toutes et à tous, de *joyeuses fêtes* et leurs *meilleurs vœux* pour la nouvelle année.



Au cours de cette année 2009, beaucoup de changements au niveau de la caserne des pompiers :

- ➡ Joël Save, promu au grade de Major, est le **1^{er} officier de notre Centre.**
- ➡ J'ai été, moi-même, élu Président de l'Amicale du C.P.I.

Le traditionnel concours de pêche, est revenu pour la **3^{ème} année consécutive** à :

Rodolphe DHE.
« Bravo »

L'Amicale a également organisé une journée vélo, en compagnie des épouses et des retraités du CPI, à l'étang de Baye.

Le 15 août dernier, nous étions tous réunis pour une haie d'honneur, lors du mariage de Benoit SAVE et Floriane. (*Beaucoup de bonheur à tous les deux*)

Nous pensons à ceux qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être avec nous et leur souhaitons un bon rétablissement.

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé lors du passage pour les calendriers.

L'AMICALE DU CPI VOUS SOUHAITE SES MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNEE.



Le Président
Christian Maurice



Chef de centre : Major Joël SAVE

DIVERS

➔ Location de la salle des fêtes :



Vin d'honneur 30 € + 8 € de chauffage
Soir uniquement 70 € + 15 € de chauffage
Soirée + lendemain 90 € + 23 € de chauffage
s'adresser à la Mairie.

➔ location de vaisselle (assiettes, couverts, verres, saladier, etc...)

Montant de la location : 20€
Caution : 50€
Pièce brisée : 1€

s'adresser au Comité des Fêtes

Contacts : 03 86 29 61 32
ou 03 86 29 01 63

➔ Refuge « Pèlerins »

Cette année encore notre « refuge Pèlerins » a été largement sollicité : environ 237 personnes, en route pour Compostelle, l'ont utilisé.

➔ Colis de Noël



La distribution du colis de Noël (à nos anciens), offert par la commune, sera effectuée deuxième quinzaine de décembre.
Les chocolats sont offerts par le Comité des Fêtes.

➔ Fleurissement :



Le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne
a décerné des récompenses à :

La commune
2^{ème} prix de sa catégorie

Pour les particuliers (par ordre alphabétique) :

Mme Andrée Bonnot – M. Robert Deschaintres -
Mme Ginette Lutz – Mme Nadine Save - M. Gérard Thionnet

Le Fleurissement Départemental

La commune
23^{ème} prix de sa catégorie
Pas de prix décernés aux particuliers

Encombrants

Vous disposez au SIVOM de Corbigny, (à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay), d'une déchèterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (triés par catégories).

Horaires d'ouverture : du **mardi au samedi**
du 1^{er} octobre au 31 mars 9h-12h / 13h30-17h
du 1^{er} avril au 31 septembre 9h-12h / 13h30-18h

Pour tous renseignements, appeler le
SMRC : ☎ 03 86 20 18 33

-=-=-=-=-

Une annexe de la déchetterie

Brinon sur Beuvron

(Rte de Clamecy)

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h

Le Jardin de Lug

Négociant en bois pour loisirs créatifs

Recherche des plots, billons, rondins d'essences suivantes :

- arbres fruitiers dont poirier, cerisier, merisier, noyer, châtaignier. Prunier
- tilleul, buis, if, houx, érable, charme ...

Faire offre à : achat@lejardindelug.eu
ou 06 88 58 57 40 **G. Périnelle**

ELECTIONS 2010

ELECTIONS REGIONALES

Les conseillers régionaux **seront élus pour la dernière fois** les 14 et 21 mars puisqu'ils sont appelés à être remplacés à partir de 2014 par les conseillers territoriaux siégeant également au département, d'après le projet de réforme territoriale du gouvernement.

Les prochaines élections régionales auront lieu les :

DIMANCHES 14 ET 21 MARS

En raison de la création des conseillers territoriaux, une mesure phare de la réforme territoriale présentée en octobre 2009 en Conseil des ministres, **ils ne seront élus que pour quatre ans**, au lieu de six pour les conseillers régionaux actuels.

Le projet de loi ordinaire réduisant la durée du mandat des conseillers régionaux sera débattu au Sénat dès le 14 décembre. Cette loi réduira en même temps à trois ans la durée du mandat des conseillers généraux qui seront élus en 2011. Elle devra être votée avant la publication du décret de convocation des électeurs au Journal Officiel, soit au moins cinq semaines avant le premier tour, c'est-à-dire avant la fin janvier. Le gouvernement pourrait être amené à faire voter cette loi en urgence.

Les conseillers régionaux sont élus par un scrutin de liste majoritaire à deux tours depuis 2005, afin de favoriser la mise en place de majorités stables et de renforcer ainsi les exécutifs régionaux.

Au premier tour, la liste ayant la majorité absolue des voix obtient le quart des sièges à pourvoir. Les sièges restant sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des voix. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a un second tour.

Au second tour, seules les listes ayant eu 10% des voix au premier tour peuvent se présenter. La liste qui obtient le plus de voix dispose du quart des sièges à pourvoir. En cas d'égalité, la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée l'emporte. Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des voix.

Les sièges attribués à chaque liste sont répartis entre les sections départementales qui la composent au prorata des voix obtenues par la liste dans chaque département.

Les futurs conseillers territoriaux, communs à la région et au département, seront désignés par un mode de scrutin inédit en France. 80% d'entre eux seront élus dans un canton au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Les 20% restants le seront à la proportionnelle.

La carte des cantons sera redessinée à cette occasion tandis que la création des conseillers territoriaux **réduira** de 6.000 à 3.000 le nombre d'élus dans départements et régions.

Liste électorale

La révision des listes électorales s'effectue comme chaque année **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste de la commune doivent faire les démarches nécessaires à la mairie avant le 31 décembre.

Personnes malvoyantes

S'ADRESSER :

BIBLIOTHEQUE DE LA NIEVRE

20, rue du 8 mai 1945

58640 Varennes Vauzelles

☎ 03 86 71 69 60



AUDIBLE

Site de téléchargement de livres sonores

WWW.audible.fr

BIBLIOTHEQUE SONORE DE LA NIEVRE

WWW.cg58/IMG/pdf/cr-cp-18022008.pdf

Un document, concernant les ouvrages, est disponible à la mairie.

Numéros Utiles - à BRINON s/Beuvron

Crédit Agricole Centre Loire : 0 821 01 30 53

CCVB : 03 86 29 53 50

(Communauté de Commune du Val du Beuvron)

Centre Social : 03 86 29 60 02

Déchetterie de Brinon : 03 86 20 18 33

Gendarmerie : 03 86 29 63 12 ou 17

Infirmière Croix Rouge : 03 86 29 09 28

Ordiproxi (informatique, etc...): 03 86 29 06 65

OTSI (Office du tourisme) 03 86 29 07 96

Pharmacie : 03 86 29 61 60

Pompiers : 03 86 29 01 93 ou 18

Poste : 03 86 29 60 73

SIAEP (Syndicat des Eaux) : 03 86 29 64 87

Taxi : 03 86 29 00 12

Vétérinaire : 03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30

E.D.F. : Dépannage électricité tous clients

Tél : 0810 333 058

Animaux vagabonds – REFUGE DE THIERNAY

Tél : 03 86 58 41 44

Le cadastre en ligne (www.cadastre.gouv.fr) vous permet d'obtenir des informations sur des parcelles que vous souhaitez acquérir ou dont vous êtes propriétaire, un plan de situation pour une déclaration de travaux, un permis de construire, etc...



Un service décentralisé de la Communauté de Commune du Val du Beuvron, accueilli par le Centre Social le **R.S.P.**

Centre Social du Beuvron

Place de l'église
58420 Brinon sur Beuvron

Tél/fax : 03 86 22 13 36

Le Relais Services Publics**R.S.P.**

A pour mission de permettre au public :

- D'accéder à des informations et d'effectuer des démarches administratives
- De comprendre le langage administratif et les courriers.
- D'obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si sa demande le nécessite.
- D'être accompagné pour effectuer ses démarches en lignes, constituer un dossier, obtenir un formulaire et sa notice.
- De suivre son dossier personnel sur internet.
- De lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques.

LES DEMARCHES QU'IL EST POSSIBLE D'EFFECTUER**CAF**

- . Calcul des prestations
- . Dossier internet
- . Suivi et renseignements
- . R.S.A. : test d'éligibilité
- . Mise en relation par visio conférence

Conseil Général de la Nièvre

- . Ecoute et orientation vers l'interlocuteur compétent
- . Aide à toute constitution et suivi de dossier
- . Informations diverses

C.P.A.M.

- . Aide aux dossiers CMU
- . Remise d'imprimés
- . Suivi individuel
- . Renouvellement
- . Attestation
- . Mise en relation par visio conférence

C.R.A.M.

- . Dossier retraite

M.D.E.F.

- . Informations et orientation vers l'interlocuteur Compétent

M.S.A.

- . Informations et accompagnement
- . Conseils individuels
- . Remise de formulaires
- . Prise de rendez-vous individuel avec le conseiller référent

Pôle emploi

- . Informations
- . Consultation des offres
- . Aide à la rédaction d'un C.V.
- . Organisation d'entretien de suivi avec le pôle Emploi par visio conférence
- . Informations sur les programmes de formations
- . Information aux employeurs sur les mesures pour l'emploi et les dispositifs d'aide au recrutement

SERVICES de L'ETAT**Préfecture de la Nièvre
Impôts jeunesse et sports**

- . Informations
- . Mise en relation avec les services
- . Téléchargement de formulaires

Jessie Gautherot

vous accueille

du mardi au jeudi

8h30-12h / 14h – 17h30

vendredi : 9h - 12h

Fermeture le lundi

Pour une recherche approfondie : prendre rendez-vous.

Les + de Brinon**Réseau logement :**

L'animatrice collecte, pour vous, des offres de logement et les met à votre disposition.

Jobs Jeunes :

Il est mis à la disposition des « jeunes » des offres de « petits boulots » (ex : garde d'enfants, etc...)



Carte d'identité biométrique



Mis à jour le : 16/09/2009 17:05

La carte nationale d'identité (CNI) permet à son titulaire de certifier de son identité, même lorsqu'elle est périmée, sous réserve dans ce cas, que la photo soit ressemblante.

Elle n'est pas obligatoire.

En cours de validité, elle vaut document de circulation transfrontière pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne et, sous certaines conditions, dans certains pays tiers (se rapprocher des services de l'ambassade ou du consulat du pays de destination).

Pour les mineurs : en cas d'utilisation pour sortir du territoire, une attestation d'autorisation de sortie du territoire est exigée si le mineur n'est pas accompagné de la personne exerçant l'autorité parentale.

Histoire

En 1921, en France, le Préfet du département de la Seine, instaure la première carte d'identité française pour remplacer la pratique qui exigeait la présence de deux témoins pour toutes démarches, ce qui limite aussi les fraudes. Le succès de cette carte fut mitigé.

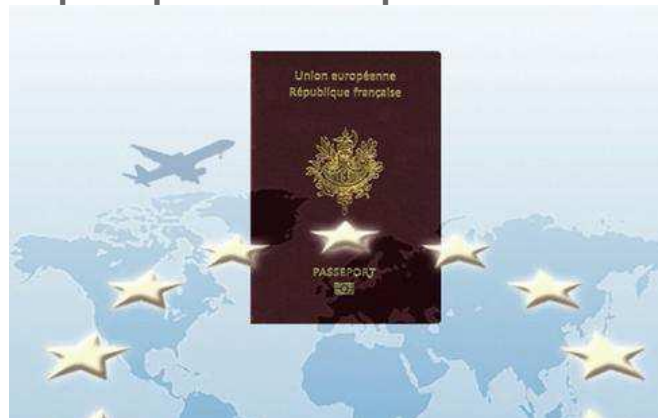
Sous Vichy, à la suite des mesures antijuives, le gouvernement reprend l'idée, la développe et l'étend en 1943 à toute la France.

Après la guerre, la carte d'identité disparaît partiellement et revient comme moyen de contrôle des immigrés algériens vers 1955.

En 1995, la carte dite 'infalsifiable' fait son apparition et devient gratuite quelques années plus tard.



Le passeport biométrique



Mis à jour le : 16/09/2009 17:33

Le passeport est un document de voyage qui permet à son titulaire de certifier son identité.

Il est délivré à titre individuel : chaque enfant mineur souhaitant voyager doit désormais posséder son propre passeport et ne plus figurer sur le passeport des parents.

Le passeport biométrique remplace depuis le 28 juin 2009 le passeport électronique.

Les titulaires des actuels passeports pourront continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration. De plus, la détention d'un passeport reste facultative, comme elle l'était auparavant.

Le règlement européen du 13 décembre 2004 prévoit la mise à disposition d'un passeport plus sécurisé pour tous les citoyens des pays membres de l'Union européenne, au plus tard le 28 juin 2009. La France a donc prévu d'équiper plus de 2 000 mairies en stations d'enregistrement. (Pour la Nièvre voir tableau ci-dessous)

Depuis le 11 juin 2009, la Nièvre compte 13 communes équipées du dispositif de recueil :

Château-Chinon	Luzy
Clamecy	Montsauche-les-Settons
Corbigny	Nevers
Cosne-sur-Loire	Prémery
Decize	Saint-Pierre-le-Moutier
Donzy	Varennes-Vauzelles
La Charité sur-Loire	

Depuis Le 24 juin 2009, 2 nouvelles communes sont équipées de ce dispositif :

Châtillon-en-Bazois
Lormes

(Prendre contact avec les mairies concernant les heures d'ouverture).

EVENEMENTS /MANIFESTATIONS

8 Mai

DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS



Capitulation de l'Allemagne

Le **8 mai 1945** est la date commémorative de deux événements historiques marquants en Europe et en Algérie

- La victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, ce jour est appelé par les Anglophones le "*VE Day*" pour *Victory in Europe Day*.
- Le massacre de Sétif en Algérie.

21 Juin

Repas des anciens

Comme chaque année la commune à réuni ses anciens (à partir de 70 ans) autour d'un repas, offert par la municipalité, présidé par M. Paul Nandrot (*maire*).

Cette année encore, la préparation et le repas ont été élaborés par M. Dossang, traiteur à Saint Saulge, pour le plus grand plaisir de tous. Tout s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

La journée c'est terminée gaiement avec quelques chants interprétés par les membres de la chorale « *Canticorum* » présents, repris en cœur par l'assistance.



11 Novembre

DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS



11 novembre 1918

Un armistice met fin à la Grande Guerre

Le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures, dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « *Cessez-le-Feu* », « *Levez-vous* », « *Au Drapeau* ». La « *Marseillaise* » jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

Samedi 27 Juin

INAUGURATION D'un MULTISERVICES

Paul Nandrot - *Maire*

Emile vieillard
Conseiller Général



Emmanuel Poichot
« Multi-serv. »

Le samedi 27 juin à 11h30 a eu lieu l'inauguration d'un magasin Multiservices à Saint Révérien, en présence de Monsieur Emile Vieillard (*Conseiller Général*) et d'un grand nombre d'habitants du bourg de des communes alentours.

Il a été souligné par Messieurs Paul Nandrot et Emile Vieillard l'extrême importance, dans nos communes touchées par la désertification, de l'ouverture de ce multiservices tenu par M. Emmanuel Poichot.

L'inauguration c'est terminée par un « verre de l'amitié » très fréquenté.

ST-REV. MULTISERV.

PLACE DE LA MAIRIE

SAINT REVERIEN



Epicerie, etc...- Bar sans alcool

Librairie - Papeterie - Presse

Mercerie - Laine - Cadeaux

BOUCHERIE & CHARCUTERIE sur Commande

Services

Photocopies, photos d'identité ...

Dépôt : cordonnerie - pressing

Livraison à domicile sur commande

ouverture : Du mardi au samedi de 8h00 à 12h00

Si nous voulons garder, voir améliorer, notre commerce de proximité...

participons, de notre mieux, à sa réussite...

DECEMBRE 2009

Changement à la mairie



Au revoir

A Monique Boiche

Après 19 années passées au secrétariat de la mairie, Monique nous quitte pour prendre une retraite bien méritée.

Nous lui souhaitons de longs moments agréables en compagnie de ses enfants et petits-enfants, encore beaucoup de voyages... et jeux de cartes, qu'elle aime tant, avec ses amis...

Bienvenue

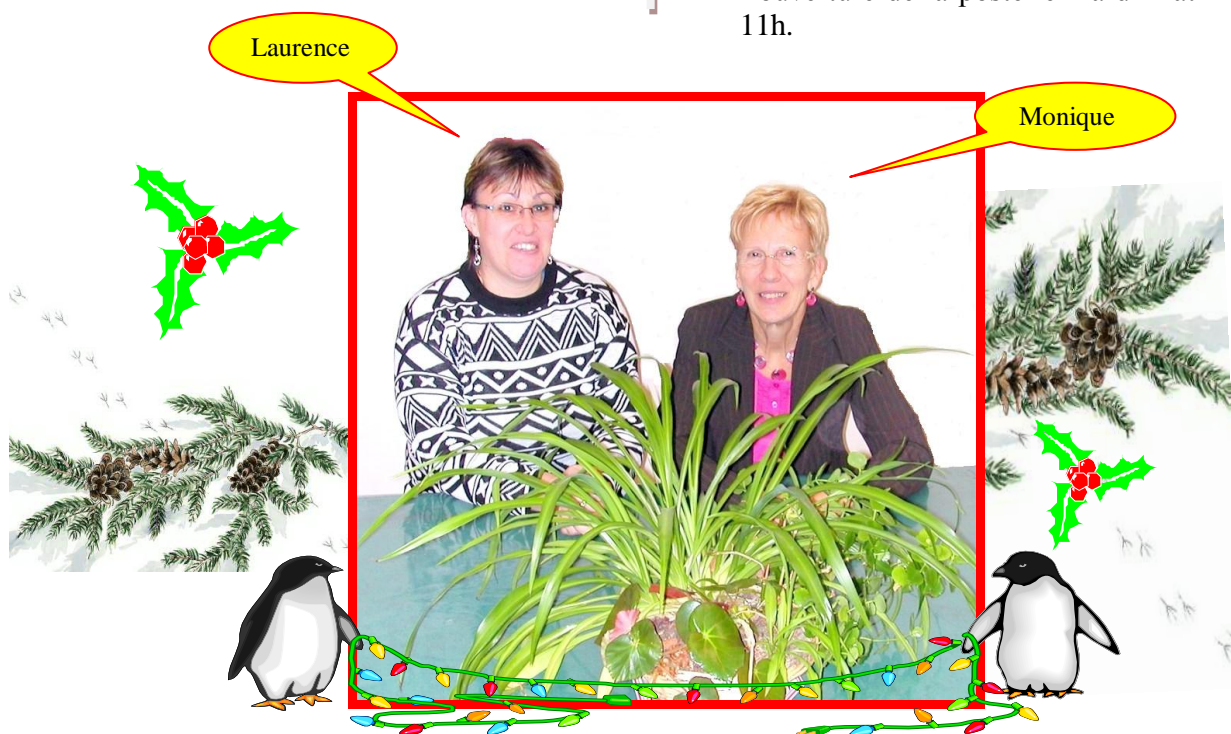
A Laurence Kus

Notre nouvelle secrétaire de mairie

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli Laurence (*et son charmant sourire*) parmi nous depuis le 16 novembre.

Monique restera avec elle pour le « passage de témoin » jusqu'au 18 décembre.

Laurence assurera les mêmes horaires que précédemment (*voir horaires mairie*), ainsi que l'ouverture de la poste le mardi matin de 9h à 11h.



Le mois de décembre est, également, celui du départ à la retraite de **M. Jean Jacques CŒUR** - Percepteur de notre canton – Son remplaçant sera en place début 2010 (*février ou mars*) en attendant, l'intérim sera assuré par M. le percepteur de Donzy.

Cela est arrivé en l'an 2009



Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.

bienvenue

à
Saint Révérien

M. & Mme WIERDAK (ex maison Bourbon)

M & Mme Tillier (ex maison Morel)

M. Vigogne
Mme Gancel
& leurs enfants } (ex maison Gauthier)

A Brêches

M. Goris Monballieu (ex maison Kéménade)

Au revoir à : Françoise Genermont

Vous ne figurez pas sur cette liste ?
Nous serions heureux de faire votre connaissance.
Venez nous rencontrer à la mairie.

Ils nous ont quittés

Avril M. Robert GAUTHIER
Juin Mme Colette GAUBERT
Juillet M. Daniel STEMETZ



A l'extérieur de la commune :

Mai M. MOREL



Nous pensons à eux.



Carnet rose



Pas de naissance cette année...



MARIAGES



Corinne & Rui Manuel

18 Juillet 2009



Corinne **Cantina** & Rui Manuel **Peirera**



Floriane & Benoit

15 Août 2009



Floriane **Louis** & Benoit **Save**
(voir photo dans l'article des Pompiers)

« Que votre vie pétille d'amour et de rire
et que vos verres soient toujours remplis
de gaieté et de bonne santé. »



REMERCIEMENTS à :

- ➔ M. et Mme Chaffois, pour le sapin donné à la commune, que nous pourrons admirer sur la place pendant les fêtes de fin d'année.
- ➔ M. Robert Deschaintres, pour les fleurs et plants, donnés à la commune et l'entretien (arrosage, binage, etc.. pendant les congés de M. Christian Maurice).



Maître Artisan en Métier d'Art



*Ebénisterie Menuiserie Sculpture
et Décoration*

*Spécialiste en Restauration de meubles
et travaux à l'ancienne*

MANU DÉCO

Tél. 03 86 29 07 55

Lieu-dit Sancenay
58420 Saint-Révérien - France
SIRET 333 165 793 00055 - APE 3109 B - RM 333 165 793 580

N'hésitez pas à le contacter pour visiter son atelier...
découverte assurée...

Pour plus d'information consulter son site web :
<http://www.artisanatbourgogne.fr/sites.php?siren=333165793>

Chambres d'Hôtes Saint Révérien

Kees et Inge Stapel



"Villa des Prés"

Tél : 03 86 29 03 81

Une maison de rêve pour vos
vacances ...

e-mail : villa-des-pres@orange.fr
Site internet : www.villa-des-pres.com/

Classe de piano tous âges



Sylvie Garberoglio

1, Rte de Brinon
58420 Saint Révérien

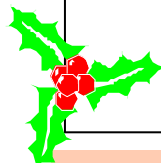
☎ 03 86 29 18 78

Site : www.garbero.eu

Plâtrerie - Peinture

Jean Paul Maupou

58420 Saint Révérien
☎ 03 86 29 01 40



Plomberie - Chauffage - Electricité

Jean Pierre Pichot

58420 Saint Révérien
☎ 03 86 29 66 48

Entretien Espaces Verts

Cours - Allées - Clôtures
Elagage
Travaux divers

Raoul Frascaline

La Chaume du Coupoy
58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 06 57

Nettoyages

Entretien espaces verts
Petites maçonneries

Jean Sylvain Clavreuil

Particuliers
&
Entreprises

Rte de Corbigny
58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 00 64

MULTI-SERV.

PLACE de la MAIRIE

Emmanuel Poichot

Bar sans alcool - Mercerie - Journaux - Papeterie, etc ...
Epicerie - Pain et viennoiseries - surgelés...
Boucherie - Charcuterie (*sur commande*)
Dépôt : pressing et cordonnerie - Photos d'identité, etc...

Du mardi au samedi de 8h à 12h

1567, La naissance du 1er janvier

De l'Edit de Roussillon au calendrier grégorien



L'Edit de Roussillon impose le 1er janvier comme début de chaque année.

Le 9 août 1564, par l'Edit de Roussillon, le roi Charles IX impose le 1er janvier comme point de départ obligatoire de chaque année. La mesure prend effet au 1er janvier 1567. En 1582, un nouveau calendrier naît : **le calendrier dit grégorien, du nom du pape Grégoire XIII (pape de 1572 à 1582).**

Il faut attendre 1582 pour que le pape Grégoire XIII mette fin au vieux calendrier julien (*celui de Jules César, établi en 46 avant J.C.*), qui malgré sa précision, retardait de dix jours sur l'année solaire. Pour effectuer le rattrapage, l'Europe catholique passa directement du 4 au 15 octobre ! Désormais on supprimait les années bissextiles séculaires, sauf si le millésime était divisible par 400.

L'établissement du début de l'année au 1^{er} janvier est à peine antérieur. C'est en 1564 que Charles IX imposa cette date pour tout son royaume.

Lors du grand voyage qu'il fit à l'intérieur de la France avec sa mère, la régente Catherine de Médicis, le jeune souverain (*il avait 13ans*) constata la diversité qui régnait encore selon les provinces.

En Lyonnais et en Dauphiné, l'année commençait soit à Noël, soit le 1^{er} mars, soit à Pâques, selon un usage assez général. Réfugié dans le château de Roussillon - à 20kms au sud de Vienne- pour fuir la peste qui faisait rage autour de Lyon, Charles IX y promulgua un texte préparé par le chancelier Michel de L'Hospital et son conseiller Sébastien de L'Aubespine, le 9 août 1564.

En vertu de l'article 39 de cet « **Edit de Roussillon** » l'année commençait officiellement le 1er janvier dans toute la France :

*"Voulons et ordonnons qu'en tous actes, registres, instruments, contracts, ordonnances, édicts, tant patentes que missives, et toute escripture privé, l'année commence doresénavant et soit comptée du premier jour de ce mois de janvier.
Donné à Roussillon, le neufiesme lour d'aoust, l'an de grace mil cinq cens soixante-quatre. Et de notre règne de quatriesme.
Ainsi signé le Roy en son Conseil"*

signé [Sébastien de l'Aubespine](#).

La mesure était effective à partir du 1er janvier 1567.

NOUVEL AN REVOLUTIONNAIRE

Le 22 septembre 1792, la Convention proclame la République.

Symbolisant une rupture avec l'ordre ancien, l'élaboration du calendrier républicain demande plus d'un an de débats auxquels participent notamment David, Chénier et Fabre d'Eglantine.

Le projet définitif est adopté le 24 octobre 1793 : le début de la nouvelle ère est fixé au 22 septembre 1792 qui devient ainsi le 1er vendémiaire an I.

Chaque année commence le jour de l'équinoxe d'automne, moment où la durée du jour est égale à celle de la nuit, ce qui, selon les années, peut correspondre au 22, 23 ou 24 septembre, date qui est fixée par décret. L'année est divisée en douze mois de trente jours, eux-mêmes divisés en trois "décadi " de dix jours (*pour supprimer toute référence biblique à la semaine de sept jours*), suivis de cinq jours "complémentaires" appelés aussi "sans-culottides".

L'année bissextile est appelée "franciade" et le jour rajouté tous les quatre ans, jour de la Révolution.

Retour au 1er janvier

En 1805, un retour à l'ancien système devient nécessaire : la France doit avoir le même calendrier que le reste de l'Europe.

Le 1er janvier 1806 (*11 nivôse an XIV*) marque ainsi l'abandon du calendrier révolutionnaire pour le calendrier grégorien.

Depuis lors, le 1er janvier est resté "premier jour"



PERSONNIFICATION DE
PLUIOSE



*Vous avez des suggestions, vous aimeriez avoir d'autres informations, en faire paraître, etc.....
Contactez-moi : Liliane Van Parys – Saint Révérien - 03 86 29 66 78*